

FORMATION

TELEPILOTE DE DRONES CATEGORIE OUVERTE

Objectif général:

- Connaître la réglementation en vigueur et voler de manière responsable en respectant la réglementation ainsi que les bonnes pratiques de vol drone.
- Obtenir l'attestation de suivi de formation pratique de télépilote de drones et le certificat pour la Catégorie Ouverte A1 /A3
- Préparation à l'examen pour la Catégorie Ouverte A2

Objectifs:

- Connaître la réglementation en vigueur pour la Catégorie Ouverte
- Acquérir les fondamentaux du pilotage de drone
- Opérer un drone Civil en catégorie Ouverte
- Adopter un comportement en toute sécurité adapté à une situation en vol.
- Identifier et gérer les situations de vol anormales et dégradées
- Obtention de la CATEGORIE OUVERTE A1 / A3
- Préparer au passage de l'examen de la sous catégorie A2

Public et prérequis:

- Demandeurs d'emploi ou salariés.
- Pilotes de drones ayant besoin d'une formation certificative pratique et théorique pour voler légalement en catégorie Ouverte en accord avec la réglementation en vigueur.
- Accessibilité aux personnes en situation d'handicap (Nous contacter pour connaître les modalités d'adaptation du parcours)
- Prérequis: Avoir 16 ans révolus

Modalités d'accès à la formation :

- Formulaire de pré-inscription envoyé par mail ou à remplir en ligne
- Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de la formation. Validation du devis/Accord de financement 7 jours minimum avant le démarrage de la formation
- Entretien téléphonique

Moyens pédagogiques :

- Tests de positionnement, Livret de progression,
- Documentation aéronautique : cartes OACI, CheckList, ...
- Drones , Vidéoprojecteurs, paperboard,
- Zone de vol extérieur ou indoor

Évaluation / Certification :

- Evaluation de la partie théorique A1 A3
- Certificat pour la catégorie Ouverte A1/A3 (délivré sur l'espace personnel du stagiaire)
- Evaluation de la partie théorique A2 : QCM fin de formation
- Evaluation de la partie pratique sur la base de la grille d'évaluation
- Certification pratique : Attestation de suivi de formation pratique

FORMATION

TELEPILOTE DE DRONES CATEGORIE OUVERTE

Organisation de la formation :

- Dates : du ... au ...-
- Durée : 28 h – Lieu :
- Tarif : 1000 € HT/stagiaire

Nombre de stagiaire:

- Le nombre de stagiaire est de 2 à 5
- 5 des raisons pédagogiques

NB : L'organisation de la formation est susceptible d'ajustement en fonction des conditions météorologiques.

Contenu:

Enseignement théorique :

- Réglementation Catégorie Ouverte / Introduction
 - Sécurité aérienne ,
 - Cadre règlementaire de l'aviation
 - Performance humaine
 - Procédures Opérationnelles
 - Liaison de données et radio navigation
 - Protection des données
 - Assurance
- 
- Météorologie
 - Performances de vol des UAS
 - Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol

Stage Pratique :

- Phase d'apprentissage Drone en espace aérien
- Piloter un drone en utilisant toutes ses fonctionnalités de vol (simple et complexe)
- Effectuer un vol drone en respectant les règles et la sécurité
- Adopter un comportement adapté face à une situation inhabituelle en toute sécurité

Intervenant:

BENOIT Xavier: Télépilote de SECURITE CIVILE, Télépilote de drone professionnel